



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 08 JUIN 2022

Étaient présents : ALLAIRE, Richard FORGUES, Marc
 GUINDON, Jean-François PLEAU, Benoit
 LEFEBVRE, Johanne WAGNER, France
 TREMBLAY, Gaston

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour (OJ) de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie du 08 juin 2022, est lu par Johanne Lefebvre. Les points Site INTRANET et *Erratum* campagne de financement sont ajoutés aux points 8.1 et 8.2. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal des assemblées du conseil d'administration tenue les 06 avril et 31 mai 2022

Les administrateurs ont préalablement pris connaissance du projet de procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration, tenues les 06 avril et 31 mai 2022. Aucune correction n'y est apportée. Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 08 JUIN 2022

4. Présentation de l'audit financier

Gaston Tremblay présente l'audit financier 2021-2022 préparée par la firme Lauzon Giroux. Au titre Résultats, alors que nous avions prédit un déficit de plus de 83 K\$, suite à divers mouvements d'écritures comptables, de comptes à recevoir, de subventions reçues non prévues, des excellents résultats de notre campagne de financement, l'exercice se termine avec un surplus de 6 271 \$. Notons que depuis les six dernières années, le seul exercice déficitaire fut 2020-2021.

Différentes dépenses réalisées en 2021-2022 sont traitées comme bien amortissables et ne sont pas directement déduits dans l'année de l'achat, il s'agit des climatiseurs, des travaux sur les portes, des deux iPad qui sont ajoutés aux immobilisations de l'exercice en cours. De façon surprenante les frais associés à la conception du site Web ne sont pas immobilisables.

Au Bilan, Gaston présente les éléments les plus importants à préciser. Ainsi, dans les comptes à recevoir, on retrouve 4 400 \$ provenant de la levée de fonds ainsi que 280 \$ provenant de la petite caisse de France. Dans l'encaisse réservée de 137 252 \$, on retrouve à la note 6, le détail des attributions. À la note 7, comme on ne pouvait prévoir le montant d'un règlement éventuel relativement à la plainte d'un ancien employé, une note Éventualité a été ajoutée pour tenir compte de ce fait.

Si on compare l'actif 2022 à l'actif 2021, on constate une baisse de 3 189 \$, par contre l'actif net a augmenté de 6 271 \$.

Au Flux de trésorerie, la différence entre 2022 et 2021 est due à l'augmentation de l'encaisse réservée pour 2022.

Au terme de cette présentation Gaston propose d'adopter les états financiers avec les modifications apportées aux notes 6. *Actif net grevé d'affectations internes* et 7. *Éventualité*.

Il est résolu d'adopter les États financiers au 31 mars 2022, incluant les modifications apportées aux notes 6 et 7, tel que soumis lors de la présente assemblée.

Adopté à l'unanimité

5. Gestion administrative

5.1. Mise en candidature des administrateurs

Les postes venant en élection cette année, sont ceux occupés par Gaston Tremblay, Marc Forgues et Benoît Pleau. Le poste occupé par Richard Allaire était celui occupé par Michel Thibault qui n'avait pas terminé son mandat, il viendra en élection lors de l'AGA 2023.

Jean-François Guindon, annonce qu'il quittera son poste après l'AGA, il explique avoir besoin de

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 08 JUIN 2022

reprendre son souffle après les difficiles dernières années au travail. Il indique qu'il compte se présenter un peu plus tard pour siéger à nouveau au conseil d'administration du Centre, organisme qui lui tient à coeur.

Nous avons offert à Patrick Kearney d'être coopté sur le poste que Jean-François quitte. Celui-ci a accepté.

5.2 Planification stratégique 2022-2024

Gaston a déposé une ébauche quand même assez développée d'une planification stratégique 2022-2024. Il explique qu'à son avis et selon son expérience, ça ne vaut pas la peine d'engager un consultant externe pour le réaliser surtout aux coûts que ça représenterait (30 K\$ - 35 K\$). De plus il a l'habitude d'animer des tables de réflexion comme celles qui seront nécessaires pour l'élaboration de la planification stratégique. C'est pour cette raison qu'il s'offre pour mener à bien la réalisation de cette planification, évidemment avec l'aide du CA, de la DG et des employés.

Nous avons une planification stratégique 2016-2018 très incomplète, sur laquelle il n'y avait aucun indicateur d'avancement. Celle présentée par Gaston est élaborée sur l'angle qui concerne le CA. Cette version nécessite d'être complétée selon l'angle de la direction générale, ainsi que selon celui qui concerne les employés.

Marc suggère d'élargir la durée pour l'application de cette stratégie, au moins jusqu'à 2025. Gaston abonde en ce sens.

Les administrateurs sont emballés par le projet et Sandrine indique que ça va lui permettre d'avoir une vision à plus long terme, ce qui est stimulant pour elle.

Gaston suggère qu'au prochain CA en septembre on puisse former un comité pour y travailler. Marc suggère de tenir des rencontres du CA exclusivement à ce sujet,

5.3. Situation de Jean-Philippe Dufresne

Dans le dernier rapport médical que Sandrine a reçu, il semblerait qu'il y ait une détérioration de sa condition. Son arrêt de travail remonte à juin 2021, donc cela fera bientôt une année qu'il n'est plus au travail, et il ne semble pas être en mesure de reprendre le travail à court terme.

Sandrine explique qu'elle a vécu de grandes difficultés avec Jean-Philippe, avec le versement de sa part d'assurances collectives. Il n'a pas respecté son obligation tant au niveau du montant à payer que des échéanciers pour le faire. Il dépose en retard un chèque à l'accueil pour payer sa part, puis téléphone pour dire de ne pas l'encaisser car les fonds sont insuffisants. Il abuse de la situation.

On a besoin d'avoir un employé qui peut offrir une prestation de travail. Selon la LATMP, une

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 08 JUIN 2022

entreprise de 10 employés ou moins peut mettre fin au maintien dans l'emploi après une année d'absence.

On mandate donc en conséquence Sandrine pour lui envoyer une lettre qui met fin à son emploi.

5.4. Comité salarial

Considérant le taux inflation, l'augmentation des salaires dans le réseau public, on devra réellement se pencher sur nos grilles salariales, si l'on veut demeurer compétitif un tant soit peu. Nous devrions nous y mettre à l'automne. En attendant Benoît communiquera les nouvelles grilles salariales des CPE à Gaston.

5.5. Projet Halte-Garderie alimentaire

Considérant que certains enfants n'ont pas suffisamment de nourriture en quantité et en qualité, il s'agirait d'assurer, pour chacun des enfants, un repas du midi équilibré. On pourrait se servir de ce projet alimentaire comme levier pour faire participer les parents à des cuisines collectives.

Sandrine fait remarquer que si nous prenons cette responsabilité, nous n'aurons pas le choix d'augmenter les frais pour la fréquentation de la Halte-garderie qui ne sont qu'à 4 \$ la journée. Alors que certains organismes communautaires peuvent demander jusqu'à 20 \$ la journée, le tarif en CPE est de 8,70 \$ la journée. Gaston suggère que nous recrutons des bénévoles pour assurer la préparation des repas et collations. Selon Sandrine on ne peut compter sur suffisamment de bénévoles pour assurer cette production. Sandrine suggère de faire passer notre tarif de 4 \$ à 7 \$, ce qui inclurait le repas et les collations. Benoît demande combien de repas d'enfant seraient nécessaires, il offre de donner 10 à 15 repas par jour pour les enfants et l'éducatrice. Il demande à Sandrine de le rappeler demain pour pouvoir mettre en place cette distribution.

5.6. Lettres patentes supplémentaires

Nous verrons à actualiser nos *Lettres patentes* lorsque nous aurons complété notre Planification stratégique.

5.7. Vacances des employé

France prends habituellement une semaine au courant du mois d'avril. Comme elle ne l'a pas prise cette année et comme elle se sent en forme, elle aimerait plutôt prendre cinq vendredis de congé consécutifs, le vendredi étant moins achalandé présentement.

Sandrine demande de noter au procès-verbal qu'elle a transigé avec le service de paie un 8% pour ses vacances, alors que son contrat de travail prévoyait 6 semaines. Elle normalisera les données en conséquence.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 08 JUIN 2022

6. Gestion financière

6.1. Suivi budgétaire au 30 avril

Gaston Tremblay présente les résultats financiers au 30 avril 2022. Les faits saillants en sont :

- Le solde du compte de chèque au 30 avril 2022 était de 234 325,74 \$, au 31 mai 2022 il était de 208 093,03 \$ et, en date d'aujourd'hui, de 208 474,35 \$
- Les revenus réels du mois d'avril 2022 ont été de 1 317 \$, revenus qui proviennent en majorité des petites caisses.
- Les prévisions pour les dons ont été augmentées suite à la réception du chèque de Walmart et du don de 3 000\$ de la part du député Éric Girard. De plus son attaché politique nous a informé que la subvention du ministère de la famille sera augmentée à 169 494 \$, ce qui représente une augmentation de 36 237 \$ dans notre budget. Ainsi, l'écart des revenus entre le budget initial et le réel est de 38 224 \$.
- Les dépenses pour le mois d'avril étaient de 24 855 \$, il s'agit de dépenses courantes, pour un déficit d'exploitation de 23 538 \$.
- Après le premier mois d'opération, le déficit d'opération de 56 474 \$, au lieu du déficit budgété de 96 190 \$.

Si on regarde le *Tableau de bord du Centre*, on constate que le pourcentage d'atteinte des revenus est pratiquement à 0% vu les faibles revenus du mois d'avril, alors que les dépenses ont atteint 5% de ce qui a été prévu au budget.

Si on regarde la courbe du flux monétaire, il y a un pic qui s'explique par l'entrée de subventions du mois de mars, des sommes résiduelles de la campagne de levée de fonds et de comptes à recevoir. Au terme de l'exercice on prévoit un solde au compte de 171 389 \$.

Gaston nous présente également le budget 2022-2023, auquel il a apporté les corrections au réel 2021-2022. C'est cette version qui sera présentée à l'AGA.

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le Budget de l'exercice financier Avril 2022- Mars 2023 selon la version soumise le 8 juin 2022.

Gaston a également préparé un *Tableau de bord de la direction générale*, il s'agit d'établir un suivi de la fréquentation des services du Centre. De plus, y apparaissent les indicateurs concernant le pourcentage des dons recueillis et des subventions reçues.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 08 JUIN 2022

6.2 Dépôt d'une demande de financement Ville de Ste-Thérèse

Sandrine a été informée, qu'il y avait possibilité de déposer une demande de financement à la Ville de Ste-Thérèse, mais elle n'a pas eu l'information concernant le montant qui peut être demandé. Il faut de plus attendre la tenue de l'AGA car elle doit joindre la liste à jour du CA, elle devrait la déposer vers le 16 juin.

6.3 Appel de projet MFA- Heures atypiques

Sandrine a reçu un appel de projet de la part du Ministère de la famille, concernant la mise en place de services de garde selon des horaires atypiques, à savoir de 6h00 à 7h00 le matin et de 18h00 à 22h00. C'est un projet qui est embryonnaire, mais comme nous sommes peu d'organismes à offrir un service de halte-garderie dans la région, il est intéressant de le considérer. Ce projet impliquerait l'embauche d'une autre éducatrice qui viendrait se joindre à Sonia. Le budget du projet ne devant pas excéder 50 K\$, Sandrine suggérerait le scénario suivant un projet de 3 jours par semaine, avec 2 éducatrices, l'une de 6h00 à 14h00 et l'autre de 14h00 à 22h00. La date limite pour le dépôt est fixée au 15 juillet prochain.

7. Gestion de l'immeuble

7.1 Suivi des travaux à la suite à l'infiltration d'eau de la toiture

Pas de date à ce jour, Sandrine a demandé un échéancier, mais elle reste toujours sans réponse.

7.2 Analyse des risques du bâtiment

Gaston a révisé l'*Analyse des risques du bâtiment* qu'il a distribuée. Il y a ajouté le risque (R1) en raison de la présence d'amiante au plafond du deuxième étage. En effet cette présence pourrait avoir une incidence sur le prix de vente de l'immeuble, ainsi que sur le coût des travaux si l'on devait en réaliser en raison du potentiel de risque que l'amiante représente.

Aussi le risque 2 (R2), pour contrat d'entretien de la toiture, pour s'assurer que le drain soit dégagé et inspecter l'état du toit pour prévenir les infiltrations.

8.1 . Site Intranet du C.A.

Gaston présente la liste des documents qu'il a déposés sur le site Intranet dédié aux membres du CA. du Centre. Ainsi ils pourront retrouver les différentes Politiques du Centre, les procès-verbaux, les budgets et états financiers, les rapports annuels, les analyses de risque et les données concernant

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 08 JUIN 2022

l'informatique, les systèmes de téléphonie et d'alarme.

8.2 . Campagne financement erratum Nord-Info

Il manque la photo des employés du Groupe Hamel lors de la publication de nos résultats de Campagne de financement. Sandrine va essayer de voir si la publication de cette photo peut être faite à faible coût. Une publication d'un erratum pourrait convenir également si cette photo est publiée.

9. Varia

Aucun point n'a été ajouté.

10. Date du prochain CA

À confirmer.

9. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever de l'assemblée à 21h50.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée

